

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
 - Covers damaged / Couverture endommagée
 - Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
 - Cover title missing / Le titre de couverture manque
 - Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
 - Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
 - Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
 - Bound with other material / Relié avec d'autres documents
 - Only edition available / Seule édition disponible
 - Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
-
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:
- Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

POLITIQUES, COMMERCIAUX, LITTERAIRES ET DE NOUVELLES.

VOL. XV.

No. 44.

HISTOIRE DES

PETITES SOEURS DES PAUVRES. (Suite.)

Dès les premiers jours, ce dévouement surprit et toucha : la quête faite par les Sœurs fut plus abondante que celle des pauvres vieillies ; on ajouta quelque chose au lard ou au morceau de pain accoutumé. Des vêtements, des meubles, des provisions de toutes sortes se trouvèrent à la disposition des Sœurs ; leurs pauvres en furent mieux traités.

Le linge toutefois manquait : celui du bureau de bienfaisance était déjà insuffisant, et la détresse devint extrême lorsque le bureau, pressé d'autre part, se vit dans la nécessité de retirer aux Petites Sœurs le linge dont il disposait en faveur de leurs pauvres. Dans cette anxiété, les Petites Sœurs eurent recours à leur ressource ordinaire ; elles prièrent et s'adressèrent plus particulièrement à Marie, la chargeant de venir à leur aide. Le jour de la fête de l'Assomption on dressa un petit autel à la sainte Vierge. Un gendarme, voisin de l'asile, que le peuple appelait déjà l'asile des bonnes femmes, touché de ce qu'il voyait joyeusement dans cette maison benie, se chargea d'élever et de décorer le petit autel. Les Sœurs étendirent au-devant tout le pauvre linge de leurs protégées : cinq ou six mauvaises chemises corposaient la richesse de la maison : point de draps. La sainte Vierge se laissa attendrir, et qui ne l'eût pas été en présence de cette miséricorde ! L'autel fut assez visité les jours suivants, la divine Mère toucha les cœurs ; chacune s'empressa de soulager cette détresse. De pauvres servantes, qui n'avaient rien à donner, étaient leurs bagues et les passaient au cou de l'enfant Jésus que tenait entre ses bras la Vierge Mère, dont une statue, haute comme la main, dominait l'autel. Par cette industrie et cette miséricorde les pauvres se trouvèrent suffisamment pourvus de chemises, de draps et des autres linges indispensables.

Tout succéda de la sorte, néanmoins aucune volonté n'était déterminée sur le spectacle du dévouement des premières Sœurs : il y avait déjà plus de trois ans que le fondateur avait parlé de son dessein à Marie-Augustine et à Marie-Thérèse, qu'il leur avait donné un règlement de vie et les avait placées sous le patronage de Marie immaculée, de saint Joseph et de saint Augustin ; il y avait plus de dix-huit mois que l'œuvre du soulagement des pauvres était commencée, et personne n'était venu se joindre aux trois fondatrices. Si de vraies sympathies avaient été éveillées, si les nombreuses venaient en assez grande abundance, le démon n'en suscitait pas moins toutes les entraves possibles à la sainte entreprise. L'isolement dans lequel restaient les Sœurs n'était pas un des moindres résultats de ces artifices. Dieu lui laissait sans doute cette puissance afin d'éprouver la constance de ses servantes et d'assurer leur œuvre. C'est la coutume, d'ailleurs, que toutes les entreprises de Dieu soient sujettes à des contractions. Celles qu'éprouvaient les Petites Sœurs des pauvres étaient de diverse nature. M. le curé de Saint-Servan avait approuvé les efforts de leur charité ; on y trouvait cependant bien des choses à redire. L'entreprise était si nouvelle, si étrange, elle confonduait tellement la sagesse humaine ! Ce n'était pas tout de nourrir les pauvres et de les abriter par des procédés aussi étranges, n'était-ce pas une chose aussi inconcevable d'essayer à réu-

nir en communauté de petites ouvrières sans instruction ? Qui les formerait à la vie et à la discipline, se demandait-on dans Saint-Servan ? qui leur enseignerait à aimer et à pratiquer les règles spirituelles ? Avant de les réunir, n'eût-il pas été expédié de les former dans quelque communauté anciennement établie et bien connue ? Tout au moins on aurait dû, en les mettant à l'œuvre, les placer sous la conduite d'une maîtresse des novices, habituée depuis longtemps à la vie régulière, habile à former et à reconnaître les vocations, à plier, à exercer et à rompre les volontés humaines. Tout cela était sensé et parfaitement juste ; mais l'esprit de Dieu souffle où il veut, et le fondateur sentait dans le fond de son cœur qu'il entreprenait une œuvre nouvelle, et qu'à une œuvre nouvelle il faut des ouvrières nouvelles. Si excellentes que soient les ordres religieux, ils doivent rester confinés dans l'exercice des œuvres auxquelles ils ont été destinés et en vue desquelles ils ont été créés. C'est extravaguer que leur demander des sacrifices ou leur proposer des travaux que leurs fondateurs n'avaient point prévus. La ruine des congrégations elles-mêmes pourrait se trouver au fond de ces tentatives qui les éloignent de leur règle et de leur but primitif. Le fondateur et les fondatrices de l'œuvre dont nous parlons ne cherchaient peut-être pas aussi loin. Ils suivaient l'inspiration de Dieu, et rien ne leur avait paru plus simple que d'agir comme ils avaient fait.

Cependant, à ces arguments, que pouvaient suggérer la raison et la prudence, le démon, comme nous avons dit, mêlait les artifices de sa puissance : en même temps que les sympathies nécessaires à l'existence de leurs pauvres s'étaient éveillées, comme un cercle de ridicule et d'opprobre s'était fait autour des Sœurs, elles eurent à boire toute la honte de leur médiocrité ; on les montrait du doigt, on les railloit et on les bafouait dans les rues de Saint-Servan ; à peine si leurs anciennes compagnies de cathéchisme, d'école, d'atelier ou d'enfance osaient les approcher. Celles que leurs exemples attiraient, qui admiraient leur dévouement et qui se sentaient portées à l'imiter, étaient instinctivement retenues par tout l'éclat et le scandale de leur entreprise. Une seule des quatre fondatrices, Marie-Augustine, avait sa famille. Elle ne lui épargnait pas les reproches ni les réprimandes ; sa jeune sœur, aujourd'hui supérieure de la maison de Rennes, lui disait quand elle la rencontrait avec son panier, allant à la quête : " Va, va, ne me parle point, avec ton panier tu me fais honte." La sœur Marie, aujourd'hui supérieure d'une des maisons de Paris, se sentit bien touchée et aurait voulu s'unir au zèle des Petites Sœurs ; mais en voyant l'abjection où elles étaient, elle se sentait dégoûtée et répétait intérieurement : " Non, mon Dieu, non, ce n'est pas possible, vous n'exigez pas cela de moi !" La sœur Félicité, qui est morte supérieure à Angers, et morte comme on connaît que doivent mourir les Petites Sœurs des Pauvres, la sœur Félicité, dévorée du désir de se consacrer à Dieu, invoqua saint Joseph, devant l'autel duquel elle se plaignit habituellement à l'église, et, dans sa naïveté, elle le priait de lui obtenir la grâce d'être religieuse, mais non pas chez les Petites Sœurs, ajoutait-elle.

La première qui, après quatre années de cette rude épreuve d'isolement, rompit enfin cette sorte de charme, ne savait pas en entrant dans la maison qu'elle dut y rester. Elle était simplement venue, dans un moment de presse, aider aux Sœurs. Lorsqu'elle eut goûté à la paix de ces aimables enfants, cette paix que

Dieu donne à ceux qui l'aiment et se dévouent à son service, elle se laissa prendre à ce jeu si fort, et demanda à être reçue dans leur sainte compagnie. Elle ne fut pas la seule à y pénétrer de cette manière. Une autre visitait quelquesunes de ses compagnes nouvellement admises parmi les Petites Sœurs ; elle les trouva si gaies et si joyeuses qu'elle voulut partager leur bonheur et rester avec elles. Dans une des maisons qui se fondèrent plus tard, deux ouvrières s'offrirent un jour à raccommoder le linge : une quêteuse était passée dans leur village et les avait mises au courant de l'œuvre. Se trouvant sans ouvrage, elles avaient pensé à employer utilement leur temps à visiter les hardes des Sœurs et leur promettre de revenir au plus tôt. Elles revinrent en effet : ce n'était plus pour donner à Dieu le superflu de leur temps ; elles ostaient de consacrer à son service et au soulagement des pauvres toute leur vie et toutes leurs forces. Elles avaient ainsi rencontré la grâce de leur vocation dans l'accomplissement d'un acte de charité : leur générosité avait trouvé dès ici-bas sa récompense, une précieuse récompense, bien plus grande et plus pure encore que leur dévouement ! car ce n'est pas une petite dignité que d'appartenir entièrement à Dieu. Les Petites Sœurs le savent bien : cet exes d'honneur les confond et entretiennent en elles cette vertu d'humilité qui est le gage de la bénédiction du Seigneur.

Comme toutes les vertus chrétiennes se tiennent et se développent les unes les autres, cette humilité et cette confiance en Dieu faisaient supporter avec patience toutes les difficultés ; les Petites Sœurs ne s'entretenaient point des ravalements que le monde leur imposait ; elles n'avaient que faire de ses encouragements, elles trouvaient dans ses rebuts des raisons de s'abandonner plus entièrement à la divine Providence. Pendant que le nombre des premiers sujets de la famille était encore si borné, on ne cessait d'accroître celui des pauvres ; et sans hésitation ni scrupule, quand le rez-de-chaussée fut plein, on acheta (1842) une grande maison autrefois occupée par une communauté religieuse. On n'avait rien, il les vrai, pour payer. L'abbé Le Pailleur vendit sa montre en or, quelques autres effets et sa chapelle d'argent. Jeanne avait une petite somme ; une autre de ses compagnes avait quelques économies ; le tout mit à peu près à même de solder les frais de contrat ; on chargea la Providence de pourvoir au surplus. Elle ne fit pas défaut : au bout d'un an, la maison (qui avait coûté vingt-deux mille francs) était entièrement payée. Nous ne pouvons entrer dans le détail des moyens que Dieu employa à cet effet : sa Providence y semblait intéressée : on la provoquait, pour ainsi dire, en ne tenant aucun compte des obstacles et en s'engageant chaque jour davantage dans une œuvre que les hommes ne pouvaient concevoir et dont ils désespéraient. Les Sœurs, qui regrettent à cette époque l'humble et aimable nom de Petites Sœurs des Pauvres, laissait leurs vœux, pour ainsi dire, les mains liées et les yeux fermés. Leur pieux fondateur développa et précisla leurs constitutions selon lesquelles elles devaient vivre : en les voulant à la pauvreté, à la chasteté et à l'obéissance, il voulut les lier encore par un admirable vœu d'hospitalité, et donner à cette vertu, qu'elles pratiquaient depuis si

longtemps d'une manière si merveilleuse, le prix infini que la bonté de Dieu veut bien accorder à tous les actes faits pour son service, au nom d'un engagement particulier pris vis à vis de lui.

Le vœu d'hospitalité fut rigoureusement observé à Saint-Servan. Au bout de dix-huit mois, la grande maison se trouva encore pleine ; cinquante vieillards y étaient logés ; les quatre Sœurs se multipliaient au service de ces infirmes : il y avait là encore une merveille de cette Providence qui console toujours en même temps qu'elle éprouve. Pour nourrir tout ce monde, on n'avait que la quête ; elle suffisait. Le bon Dieu sait bien accomoder les choses dont on lui abandonne le gouvernement. Les desserts des tables, les morceaux de viande abondaient entre les mains des Sœurs. Cette Providence tout aimable et bienfaisante ne laissait pas cependant de faire sentir parfois plus vivement l'heureuse dépendance dans laquelle on restait vis-à-vis d'elle. Comme une mère qui allaite un petit enfant se joue à irriter ses désirs en lui retirant un instant le sein qu'elle lui rend tout aussitôt, il lui arrivait parfois de faire un peu attendre ses biens. D'après leur constitution et selon leur vœu d'hospitalité, les petites Sœurs pourvoient d'abord aux besoins de leurs vieillards et ne prennent pour elles que le surplus des desserts qu'elles ont partagés à leurs hôtes. Si le repas des bons gens s'est toujours trouvé suffisant et même abondant, celui des Sœurs a été parfois un peu exigü. Un jour entre autres, un soir d'hiver, les vieillards étaient déjà couchés, il ne restait plus pour le souper des Sœurs que le quart d'une livre de pain ; elles se mirent à table bravement, dirent leur *Benedicite* en mercant Dieu de bon cœur de leur laisser ce morceau de pain, que chacune d'entre elles pensait bien n'avoir pas gagné. Aussi s'efforçaient-elles de se le renvoyer les unes aux autres, prétendant n'avoir point droit et ne s'avouant pas qu'elles en eussent besoin. La joie d'ailleurs régnait dans la compagnie et on estimait heureux dans son cœur de pouvoir faire un petit sacrifice pour Dieu. Dieu rend tout aussi bien, il lui arrivait parfois de faire un peu attendre ses biens. D'après leur constitution et selon leur vœu d'hospitalité, les petites Sœurs pourvoient d'abord aux besoins de leurs vieillards et ne prennent pour elles que le surplus des desserts qu'elles ont partagés à leurs hôtes. Si le repas des bons gens s'est toujours trouvé suffisant et même abondant, celui des Sœurs a été parfois un peu exigü. Un jour entre autres, un soir d'hiver, les vieillards étaient déjà couchés, il ne restait plus pour le souper des Sœurs que le quart d'une livre de pain ; elles se mirent à table bravement, dirent leur *Benedicite* en mercant Dieu de bon cœur de leur laisser ce morceau de pain, que chacune d'entre elles pensait bien n'avoir pas gagné. Aussi s'efforçaient-elles de se le renvoyer les unes aux autres, prétendant n'avoir point droit et ne s'avouant pas qu'elles en eussent besoin. La joie d'ailleurs régnait dans la compagnie et on estimait heureux dans son cœur de pouvoir faire un petit sacrifice pour Dieu. Dieu rend tout aussi bien, il lui arrivait parfois de faire un peu attendre ses biens. D'après leur constitution et selon leur vœu d'hospitalité, les petites Sœurs pourvoient d'abord aux besoins de leurs vieillards et ne prennent pour elles que le surplus des desserts qu'elles ont partagés à leurs hôtes. Si le repas des bons gens s'est toujours trouvé suffisant et même abondant, celui des Sœurs a été parfois un peu exigü. Un jour entre autres, un soir d'hiver, les vieillards étaient déjà couchés, il ne restait plus pour le souper des Sœurs que le quart d'une livre de pain ; elles se mirent à table bravement, dirent leur *Benedicite* en mercant Dieu de bon cœur de leur laisser ce morceau de pain, que chacune d'entre elles pensait bien n'avoir pas gagné. Aussi s'efforçaient-elles de se le renvoyer les unes aux autres, prétendant n'avoir point droit et ne s'avouant pas qu'elles en eussent besoin. La joie d'ailleurs régnait dans la compagnie et on estimait heureux dans son cœur de pouvoir faire un petit sacrifice pour Dieu. Dieu rend tout aussi bien, il lui arrivait parfois de faire un peu attendre ses biens. D'après leur constitution et selon leur vœu d'hospitalité, les petites Sœurs pourvoient d'abord aux besoins de leurs vieillards et ne prennent pour elles que le surplus des desserts qu'elles ont partagés à leurs hôtes. Si le repas des bons gens s'est toujours trouvé suffisant et même abondant, celui des Sœurs a été parfois un peu exigü. Un jour entre autres, un soir d'hiver, les vieillards étaient déjà couchés, il ne restait plus pour le souper des Sœurs que le quart d'une livre de pain ; elles se mirent à table bravement, dirent leur *Benedicite* en mercant Dieu de bon cœur de leur laisser ce morceau de pain, que chacune d'entre elles pensait bien n'avoir pas gagné. Aussi s'efforçaient-elles de se le renvoyer les unes aux autres, prétendant n'avoir point droit et ne s'avouant pas qu'elles en eussent besoin. La joie d'ailleurs régnait dans la compagnie et on estimait heureux dans son cœur de pouvoir faire un petit sacrifice pour Dieu. Dieu rend tout aussi bien, il lui arrivait parfois de faire un peu attendre ses biens. D'après leur constitution et selon leur vœu d'hospitalité, les petites Sœurs pourvoient d'abord aux besoins de leurs vieillards et ne prennent pour elles que le surplus des desserts qu'elles ont partagés à leurs hôtes. Si le repas des bons gens s'est toujours trouvé suffisant et même abondant, celui des Sœurs a été parfois un peu exigü. Un jour entre autres, un soir d'hiver, les vieillards étaient déjà couchés, il ne restait plus pour le souper des Sœurs que le quart d'une livre de pain ; elles se mirent à table bravement, dirent leur *Benedicite* en mercant Dieu de bon cœur de leur laisser ce morceau de pain, que chacune d'entre elles pensait bien n'avoir pas gagné. Aussi s'efforçaient-elles de se le renvoyer les unes aux autres, prétendant n'avoir point droit et ne s'avouant pas qu'elles en eussent besoin. La joie d'ailleurs régnait dans la compagnie et on estimait heureux dans son cœur de pouvoir faire un petit sacrifice pour Dieu. Dieu rend tout aussi bien, il lui arrivait parfois de faire un peu attendre ses biens. D'après leur constitution et selon leur vœu d'hospitalité, les petites Sœurs pourvoient d'abord aux besoins de leurs vieillards et ne prennent pour elles que le surplus des desserts qu'elles ont partagés à leurs hôtes. Si le repas des bons gens s'est toujours trouvé suffisant et même abondant, celui des Sœurs a été parfois un peu exigü. Un jour entre autres, un soir d'hiver, les vieillards étaient déjà couchés, il ne restait plus pour le souper des Sœurs que le quart d'une livre de pain ; elles se mirent à table bravement, dirent leur *Benedicite* en mercant Dieu de bon cœur de leur laisser ce morceau de pain, que chacune d'entre elles pensait bien n'avoir pas gagné. Aussi s'efforçaient-elles de se le renvoyer les unes aux autres, prétendant n'avoir point droit et ne s'avouant pas qu'elles en eussent besoin. La joie d'ailleurs régnait dans la compagnie et on estimait heureux dans son cœur de pouvoir faire un petit sacrifice pour Dieu. Dieu rend tout aussi bien, il lui arrivait parfois de faire un peu attendre ses biens. D'après leur constitution et selon leur vœu d'hospitalité, les petites Sœurs pourvoient d'abord aux besoins de leurs vieillards et ne prennent pour elles que le surplus des desserts qu'elles ont partagés à leurs hôtes. Si le repas des bons gens s'est toujours trouvé suffisant et même abondant, celui des Sœurs a été parfois un peu exigü. Un jour entre autres, un soir d'hiver, les vieillards étaient déjà couchés, il ne restait plus pour le souper des Sœurs que le quart d'une livre de pain ; elles se mirent à table bravement, dirent leur *Benedicite* en mercant Dieu de bon cœur de leur laisser ce morceau de pain, que chacune d'entre elles pensait bien n'avoir pas gagné. Aussi s'efforçaient-elles de se le renvoyer les unes aux autres, prétendant n'avoir point droit et ne s'avouant pas qu'elles en eussent besoin. La joie d'ailleurs régnait dans la compagnie et on estimait heureux dans son cœur de pouvoir faire un petit sacrifice pour Dieu. Dieu rend tout aussi bien, il lui arrivait parfois de faire un peu attendre ses biens. D'après leur constitution et selon leur vœu d'hospitalité, les petites Sœurs pourvoient d'abord aux besoins de leurs vieillards et ne prennent pour elles que le surplus des desserts qu'elles ont partagés à leurs hôtes. Si le repas des bons gens s'est toujours trouvé suffisant et même abondant, celui des Sœurs a été parfois un peu exigü. Un jour entre autres, un soir d'hiver, les vieillards étaient déjà couchés, il ne restait plus pour le souper des Sœurs que le quart d'une livre de pain ; elles se mirent à table bravement, dirent leur *Benedicite* en mercant Dieu de bon cœur de leur laisser ce morceau de pain, que chacune d'entre elles pensait bien n'avoir pas gagné. Aussi s'efforçaient-elles de se le renvoyer les unes aux autres, prétendant n'avoir point droit et ne s'avouant pas qu'elles en eussent besoin. La joie d'ailleurs régnait dans la compagnie et on estimait heureux dans son cœur de pouvoir faire un petit sacrifice pour Dieu. Dieu rend tout aussi bien, il lui arrivait parfois de faire un peu attendre ses biens. D'après leur constitution et selon leur vœu d'hospitalité, les petites Sœurs pourvoient d'abord aux besoins de leurs vieillards et ne prennent pour elles que le surplus des desserts qu'elles ont partagés à leurs hôtes. Si le repas des bons gens s'est toujours trouvé suffisant et même abondant, celui des Sœurs a été parfois un peu exigü. Un jour entre autres, un soir d'hiver, les vieillards étaient déjà couchés, il ne restait plus pour le souper des Sœurs que le quart d'une livre de pain ; elles se mirent à table bravement, dirent leur *Benedicite* en mercant Dieu de bon cœur de leur laisser ce morceau de pain, que chacune d'entre elles pensait bien n'avoir pas gagné. Aussi s'efforçaient-elles de se le renvoyer les unes aux autres, prétendant n'avoir point droit et ne s'avouant pas qu'elles en eussent besoin. La joie d'ailleurs régnait dans la compagnie et on estimait heureux dans son cœur de pouvoir faire un petit sacrifice pour Dieu. Dieu rend tout aussi bien, il lui arrivait parfois de faire un peu attendre ses biens. D'après leur constitution et selon leur vœu d'hospitalité, les petites Sœurs pourvoient d'abord aux besoins de leurs vieillards et ne prennent pour elles que le surplus des desserts qu'elles ont partagés à leurs hôtes. Si le repas des bons gens s'est toujours trouvé suffisant et même abondant, celui des Sœurs a été parfois un peu exigü. Un jour entre autres, un soir d'hiver, les vieillards étaient déjà couchés, il ne restait plus pour le souper des Sœurs que le quart d'une livre de pain ; elles se mirent à table bravement, dirent leur *Benedicite* en mercant Dieu de bon cœur de leur laisser ce morceau de pain, que chacune d'entre elles pensait bien n'avoir pas gagné. Aussi s'efforçaient-elles de se le renvoyer les unes aux autres, prétendant n'avoir point droit et ne s'avouant pas qu'elles en eussent besoin. La joie d'ailleurs régnait dans la compagnie et on estimait heureux dans son cœur de pouvoir faire un petit sacrifice pour Dieu. Dieu rend tout aussi bien, il lui arrivait parfois de faire un peu attendre ses biens. D'après leur constitution et selon leur vœu d'hospitalité, les petites Sœurs pourvoient d'abord aux besoins de leurs vieillards et ne prennent pour elles que le surplus des desserts qu'elles ont partagés à leurs hôtes. Si le repas des bons gens s'est toujours trouvé suffisant et même abondant, celui des Sœurs a été parfois un peu exigü. Un jour entre autres, un soir d'hiver, les vieillards étaient déjà couchés, il ne restait plus pour le souper des Sœurs que le quart d'une livre de pain ; elles se mirent à table bravement, dirent leur *Benedicite* en mercant Dieu de bon cœur de leur laisser ce morceau de pain, que chacune d'entre elles pensait bien n'avoir pas gagné. Aussi s'efforçaient-elles de se le renvoyer les unes aux autres, prétendant n'avoir point droit et ne s'avouant pas qu'elles en eussent besoin. La joie d'ailleurs régnait dans la compagnie et on estimait heureux dans son cœur de pouvoir faire un petit sacrifice pour Dieu. Dieu rend tout aussi bien, il lui arrivait parfois de faire un peu attendre ses biens. D'après leur constitution et selon leur vœu d'hospitalité, les petites Sœurs pourvoient d'abord aux besoins de leurs vieillards et ne prennent pour elles que le surplus des desserts qu'elles ont partagés à leurs hôtes. Si le repas des bons gens s'est toujours trouvé suffisant et même abondant, celui des Sœurs a été parfois un peu exigü. Un jour entre autres, un soir d'hiver, les vieillards étaient déjà couchés, il ne restait plus pour le souper des Sœurs que le quart d'une livre de pain ; elles se mirent à table bravement, dirent leur *Benedicite* en mercant Dieu de bon cœur de leur laisser ce morceau de pain, que chacune d'entre elles pensait bien n'avoir pas gagné. Aussi s'efforçaient-elles de se le renvoyer les unes aux autres, prétendant n'avoir point droit et ne s'avouant pas qu'elles en eussent besoin. La joie d'ailleurs régnait dans la compagnie et on estimait heureux dans son cœur de pouvoir faire un petit sacrifice pour Dieu. Dieu rend tout aussi bien, il lui arrivait parfois de faire un peu attendre ses biens. D'après leur constitution et selon leur vœu d'hospitalité, les petites Sœurs pourvoient d'abord aux besoins de leurs vieillards et ne prennent pour elles que le surplus des desserts qu'elles ont partagés à leurs hôtes. Si le repas des bons gens s'est toujours trouvé suffisant et même abondant, celui des Sœurs a été parfois un peu exigü. Un jour entre autres, un soir d'hiver, les vieillards étaient déjà couchés, il ne restait plus pour le souper des Sœurs que le quart d'une livre de pain ; elles se mirent à table bravement, dirent leur *Benedicite* en mercant Dieu de bon cœur de leur laisser ce morceau de pain, que chacune d'entre elles pensait bien n'avoir pas gagné. Aussi s'efforçaient-elles de se le renvoyer les unes aux autres, prétendant n'avoir point droit et ne s'avouant pas qu'elles en eussent besoin. La joie d'ailleurs régnait dans la compagnie et on estimait heureux dans son cœur de pouvoir faire un petit sacrifice pour Dieu. Dieu rend tout aussi bien, il lui arrivait parfois de faire un peu attendre ses biens. D'après leur constitution et selon leur vœu d'hospitalité, les petites Sœurs pourvoient d'abord aux besoins de leurs vieillards et ne prennent pour elles que le surplus des desserts qu'elles ont partagés à leurs hôtes. Si le rep

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 5 MARS 1862.

PREMIÈRE PAGE.—Histoire des Petites Sœurs des Pauvres.

FEUILLETON.—Le Forgeton d'Anvers (suite et fin).—CASTRUCCIO, Chronique Siénoise du XIV^e Siècle.

NOUVELLES D'EUROPE.

Ce steamer arriva à New-York mardi à 9 heures du matin, ayant à bord 59 passagers.

ANGLETERRE.

Quinze mille ballots de coton ont été vendus le 17 à Liverpool. Les prix continuaient de tendre à la hausse.

La fleur se maintenait aux prix derniers, en croissance.

Le *Daily News* donne à entendre que le 22 février devait être l'époque de quelques grandes manœuvres, et qu'en conséquence les différents généraux avaient eu ordre de se tenir prêts à agir.

Lord J. Russell a introduit le 16 février dans la chambre des communes son projet de loi pour la défense militaire du royaume. Il y propose d'ajouter à l'armée régulière autant d'hommes qu'en a été expédié au Cap de Bonne-Espérance, le tout formant un effectif d'environ cinq-mille hommes, et de remplir les cadres de l'armée d'entraînement par le procédé du ballotage en mettant en réquisition un cinquième de tous les hommes de la Grande-Bretagne ayant de 20 à 23 ans d'âge. Ils seront astreints à servir seulement 14 ou 15 jours dans la première année, et 14 jours à chacune des trois années suivantes. Sauf cas d'invasion, ils ne seront point tenus de servir en dehors des limites assignées à leurs compagnies respectives. Dans les grandes cités, la Police agira et sera organisée sur le pied de la milice. Le bill dont il s'agit n'a point d'application à l'Irlande.

Cette mesure de Lord J. Russell a été appuyée par Lord Palmerston, combattue par M. Hume et ridiculisée par M. Cobden. Il est probable qu'elle ne sera pas adoptée sans une vive opposition et un long débat.

Le gouvernement se livre à des poursuites contre la presse Irlandaise pour de méchanceté et malicieuses libelles qu'elle aurait publiés sur le compte du gouvernement.

La malloie des Indes orientales est arrivée en Angleterre le 15 février apportant des dates depuis le 20 décembre jusqu'au 17 janvier.

Près de 580 maisons ont été détruites, à Hong-Kong par un incendie.

Les nouvelles commerciales sont regardées comme plus favorables que toutes celles qui ont été transmises depuis plusieurs mois.

A Calcutta un changement favorable s'est produit dans la branche de l'impostation.

Les avis reçus des mines d'or de l'Australie vont au 1er décembre et annoncent une surexitation des esprits à ce sujet. Les détails australiens sont immenses.

FRANCE.

Le commerce parisien subit une extrême dépression, et le mécontentement fait des progrès rapides.

Une circulaire de M. de Persigny aux divers Préfets est un document au comparaison duquel un *Ukase* de Russie ou un *Edict* Chinois sembleraient une pièce honorable et drôle.

Les lois nouvelles sur la presse n'ont pas été publiées en détail, mais l'on comprend qu'elles seront de nature à en faire disparaître toute liberté. Les délits de presse seront sévèrement réprimés par le gouvernement.

L'on croit que la seule cause du retard apporté à la proclamation de l'empire français, est la résistance qu'oppose à ce projet la Russie. On assure toutefois que des préparatifs se sont activement pour opérer ce coup-d'état qui aurait été fixé au 22 février. L'initiative partait, dit-on, des troupes casernées à Lyon.

Une dépêche télégraphique de Paris, datée

on la lui a annoncée, n'ont fait prendre de nouveaux malheurs et n'ont décidé. Oui, Suinà, qui dit-elle d'une voix ferme, j'aurai prier sainte Catherine.

Et que dira votre sœur, signora?

Mon frère est trop juste pour ne pas me laisser faire ce que je crois être de mon devoir.... Je ne lui ai pas parlé de ce projet parce qu'il y a des choses qui se sentent et ne se raisonnent pas. Nous préviendrons seulement Maïka avant de partir, ainsi qu'il indique à Charles l'endroit où nous allons; peut-être viendra-t-elle rejoindre à nous.

Si vous avez cette intention signez-vous bien de prendre du repos, il se fait déjà tard et l'on ne voit plus une lumière dans le val, dit Suinà en se rapprochant de la croisée.

Mais qu'y a-t-il donc chez le nouveau voisin?

Nella court à la fenêtre à côté de la vieille femme, qui faisait, mais en vain, tous ses efforts pour distinguer quelque chose au milieu de l'obscurité.

Elle ne put entendre la voix bruyante du Basset, celle de Maïka, qui parfois s'élevait au-dessus de celle du chien, et, par dessus tout ce tapage, des coups qu'une main impatiente, semblait frapper à la porte de la Villa-Neva. Mais bientôt ton bruit cessa, et, à cette agitation du dehors, succéda une agitation intérieure, à égaler d'après les lumières et les ombres qui allaient et venaient devant les fenêtres dont l'exposition était la même que celle de la villa Montanini.

Après avoir écouté quelque temps et en si-

geant, Nella et Suinà s'étant souhaité le bonsoir et donné rendez-vous pour la pointe du jour, confieront au repos de la nuit, l'une ses inquiétudes et ses rêves de jeune fille, l'autre ses genoux tremblans et fatigués.

Deux heures environ depuis son entrevue avec Montanini, Castruccio, après avoir roulé dans sa tête mille projets de vengeance contre le noble jeune homme, allait aussi se mettre au lit lorsque le bruit qui se faisait à sa porte le tira de ses sombres pensées. Il allait descendre pour apprendre de Maïka la cause de cette tardive interruption, lorsque le vieillard fut entrer dans sa chambre un homme tout couvert de sueur et de poussière qui lui présenta une large lettre.

Signor! dit-il avec respect, c'est le signor Salenbani qui vous envoie ceci.

Castruccio rompit brusquement le cachet et dit, après avoir parcouru la missive: —Diable, ce devient sérieux, les conjurés en sont-ils à ce point?... C'est bien; retourne apprendre au signor Salenbani que je parlerai demain dès qu'il sera jour, pour me rendre vers lui.

Tiens, dit-il, en lui donnant quelques sequins, et fais diligence... Maïka, préparez-vous pour la pointe du jour. — Et comme Maïka fermait la porte sur lui, Castruccio, les yeux encore attachés sur la lettre qu'il venait de recevoir, s'écria comme frappé d'une nouvelle idée: —Oui, il saura bientôt ce que vant une injure faite à un membre du Mont des Réformateurs!

L'oligarchie qui, depuis plus d'un siècle, régnait à Sienne, tour à tour aristocratique, hou-geuse et plébienne, maintenant ce malheu-

reux pays dans une fermentation continue; les rares et rapides instants du repos dont il jouissait à de longs intervalles, n'étaient guère que des suspensions d'hostilités, pendant lesquelles chaque parti se retranchait, pour ainsi dire, et se préparait après avoir reparté ses forces éprouvées par des luttes sans fin, à recommencer le combat avec plus d'acharnement que jamais.

Depuis quelques années seulement, chacune des transformations subies par le gouvernement siénensis, avait donné au peuple une partie plus en plus large dans le maniement des affaires. D'abord, il avait pris les armes pour arriver au partage des emplois, des dignités publiques: ce premier résultat obtenu, il les reprit encore pour se mettre à la tête de la noblesse qui non seulement fut complètement exclue, mais encore aidée de l'empereur Charles IV, il finit par chasser les plus riches marchands, et se posa seul comme gouvernement absolu sous le nom de Mont des Douze, nombré de ceux qui se donnaient pour chef de la république.

Castruccio, fils d'un obscur artisan de Sienne, s'était glissé au milieu du mouvement populaire, et, par son esprit simple, adroit, intriguant, par son adresse à flatter les diverses passions de ceux qui l'entourraient, avait été nommé un des membres du Mont des Réformateurs; une fois là, il s'était élevé au dessus de ses égaux par le tact et les négociemens que lui délivrait sa politique; sachant à propos d'empêcher de verser le sang inutile à sa cause, il n'hésitait pas à en répandre à flots quand il

la justice. Le plus sage est celui qui sait imposer des bornes à ses désirs, et qui dit à Dieu comme Salomon: Seigneur, je vous demande deux choses: élaignez de moi la paravé et la richesse; donnez-moi seulement ce qui est nécessaire à ma vie, de peur que, rassasié, je ne sois induit à vous renier et à douter de votre Providence, ou que, pressé par le besoin, je ne sois porté à dérober ou à parjurer le nom de Dieu. (Pro. 30, 7, 8 et 9.)

Que vous enseignaient encore les chefs sous le drapeau desquels vous marchiez? Ils se servaient, comme d't. Papître saint Pierre, du voile de la liberté pour couvrir leurs dessins, perver et pour flatter les mauvaises passions de votre cœur. Sous le prétexte de vous faire connaître vos droits, ils vous prêchaient les maximes d'une licence sans bornes; et vous n'avez pas compris qu'ils vous engageaient dans une voie pleine de périls, où vous trouviez le châtiment de votre témérité. Quelles ont été en effet les premières victimes de la mise en pratique de ces principes subversifs? N'est-ce pas vous, hommes simples et crédules, plus dignes de pitié que de la sévérité des lois, vous qui vous êtes laissés conduire en avatars à une lutte insensée, dont le prix a été pour quelques-uns la mort, pour un grand nombre la prison, et pour tous la honte et l'indignation des gens de bien? Quelle est la classe d'hommes qui a le plus souffert de l'agitation produite dans les esprits, de ces craintes nécessaires qui arrêtent le cours des affaires et détournent la confiance qui est l'âme du commerce? N'est-ce pas vous, ouvriers de toutes les branches de l'industrie, et vous, petits propriétaires des campagnes, qui avez vu votre travail suspendu ou qui avez été obligés de l'arrêter à votre grande perte? Vous avez aspiré à une liberté sans règle, vous avez convoité injustement le bien de votre prochain, et vous n'avez trouvé que la servitude de la misère et de la faim; c'est toujours la justice de Dieu qui s'accompète; on est puni par son pêche, et l'excès amène toujours la privation du bien dont on abuse. Si vous voulez joindre du bienfait de la liberté, il faut d'abord vous en rendre dignes, et pour cela, commencer par établir dans vos âmes le règne de la liberté des esprits de Dieu, en dominant vos passions et vous affranchissant du joug dégradant du péché. Vous ne serez vraiment libres qu'à cette condition. Notre nation elle-même n'entrera pleinement en possession de ce bien que par son retour sincère à Dieu et à la праїтие de sa loi; car il n'y a pas de milieu entre ces deux situations; où il faut que les instincts mauvais qui tendent sans cesse à troubler l'ordre de la société soient réprimés par les moyens physiques, et alors c'est le règne de la force et le temps de la servitude; où qu'il soit retenu par la crainte de Dieu et par le lien de la loi morale, et alors c'est le règne de la religion et Père de la liberté légitime.

Il ne suffisait pas aux hommes qui vous avaient seduits de vous avoir jetés dans la voie mauvaise; ils employaient, pour vous y fixer irrévocablement et sans retour, des moyens que le génie du mal peut seul inspirer. C'est dans ce but qu'après avoir semé leurs détestables maximes dans les réunions publiques ou dans les entretiens particuliers, ils vous attiraient à des conciliabules secrets, où leur action sur vos esprits était d'autant plus puissante qu'elle était entourée de mystères plus effrayants. Là, avec un appareil terrible, dans l'obscurité de la nuit, en présence des instruments de la mort et du crime, et quelques-uns devant les symboles profanes de la religion, ils vous arrachaient des engagements formidables dont les formules semblaient empruntées à l'enfer. Comment votre conscience de chrétien n'a-t-elle pas reculé devant ces horribles serments? Vous étiez dans ces moments, n'en doutez pas, sous la sinistre influence d'une puissance ténébreuse. Vous aviez oublié alors que le chrétien verse son sang, il se l'a fait, pour confesser sa foi ou pour défendre sa patrie, mais qu'il ne peut, sans renier Jésus-Christ et l'Evangile, jurer de verser le sang de ses frères. Aussi nous devons déclarer que ces serments impies sont sans force et sans valeur aucune, que les prêter est un crime énorme et un crime plus grand encore de se croire obligé à les tenir. Fuyez donc ces sociétés secrètes dans lesquelles se tramait les

noirs complots et se consumme souvent la probation des âmes. Si l'on y parle quelquefois du Christ, avec un respect similié, si l'on y montre à vos yeux les signes sacrés de la foi, sachez-le bien, c'est l'ange de l'obscurité qui se transforme en ange de lumière pour bien tromper votre ignorance et surprise plus sûrement votre religion. Ecoutez l'apôtre saint Jean: Les hommes, nous dit-il, ne se cachent dans les ténèbres que parce que leurs œuvres sont mauvaises. Quiconque fait le mal, hait la lumière et ne s'explique point à la lumière; de peur que ses œuvres ne soient condamnées; mais celui qui accomplit la vérité agit au grand jour, afin que ses œuvres soient manifestes aux yeux de tous parce qu'elles sont faites selon Dieu. (Jean 3, 19, 20, 21.) Aussi l'Eglise a frappé de saignements ces sociétés secrètes, et a voulu que tous ceux qui y sont affiliés ne pussent être admis aux sacrements sans une renonciation formelle.

Nous ne voulons pas, N. T. C. F., nous arrêter plus longtemps sur ces détails trop affligeants pour notre cœur et pour la piété de la grande majorité de nos diocésains, qui ont géri, comme nous, des excès commis dans notre pays.

Eu adressant aux complices des reproches bien mérités, notre intention n'est point de les accabler, ni de porter le découragement dans leur âme, mais de leur inspirer un sincère repentir de leur conduite criminelle. Qu'ils ne croient pas que nous avons cessé de les aimer. Le malheur de leur égarement nous touche et nous inspire pour eux une tendre compassion. Ah! que nous voudrions pouvoir effacer de tout notre sang la triste page qu'ils ont écrit dans l'histoire de notre Eglise. Malgré l'amertume dont ils nous ont affreux, nous ne pouvons oublier qu'ils sont nos enfants. Souvent même il nous arrive de nous surprendre plaidant leur cause au tribunal de notre cœur et recherchant toutes les circonstances qui peuvent atténuer la gravité de leur faute. Nous nous disons à nous-même: La plupart ont péché par ignorance ou par un entraînement irrésistible; on a trompé leur simplicité; on a indûment abusé de leur bonne foi. Cette pensée adoucit un peu le chagrin de notre âme et nous donne la forme d'espoir qu'ils rentrent dans la voie du bien. Ils seraient désormais sans excuse si, après ces nombreux avertissements de notre charité, après la sévère leçon qu'ils ont reçue de l'expérience, ils persisteraient dans leur faute aveuglement. Ils seraient alors, nous espérons, éclairés, nous en avons la douce confiance, par la lumière qui a jailli des tristes événements qui ont révélé les pensées des cœurs. Pourraient-ils ne pas voir maintenant, au bout de leur malice, et les dessins perfides qu'en leur cœur cache sous le voile de promesses mensongères? N'est-il pas évident pour tous ceux qui ne veulent pas former volontairement les yeux, qu'il s'agit de détruire l'ordre social de notre nation contre laquelle, par la force, il s'agit de faire la guerre? Nous devons déclarer que ces personnes qui ont été réprimées par les moyens physiques, et alors c'est le règne de la force et le temps de la servitude; où qu'il soit retenu par la crainte de Dieu et par le lien de la loi morale, et alors c'est le règne de la religion et Père de la liberté légitime.

Il ne suffisait pas aux hommes qui vous avaient seduits de vous avoir jetés dans la voie mauvaise; ils employaient, pour vous y fixer irrévocablement et sans retour, des moyens que le génie du mal peut seul inspirer. C'est dans ce but qu'après avoir semé leurs détestables maximes dans les réunions publiques ou dans les entretiens particuliers, ils vous attiraient à des conciliabules secrets, où leur action sur vos esprits était d'autant plus puissante qu'elle était entourée de mystères plus effrayants. Là, avec un appareil terrible, dans l'obscurité de la nuit, en présence des instruments de la mort et du crime, et quelques-uns devant les symboles profanes de la religion, ils vous arrachaient des engagements formidables dont les formules semblaient empruntées à l'enfer. Comment votre conscience de chrétien n'a-t-elle pas reculé devant ces horribles serments? Vous étiez dans ces moments, n'en doutez pas, sous la sinistre influence d'une puissance ténébreuse. Vous aviez oublié alors que le chrétien verse son sang, il se l'a fait, pour confesser sa foi ou pour défendre sa patrie, mais qu'il ne peut, sans renier Jésus-Christ et l'Evangile, jurer de verser le sang de ses frères. Aussi nous devons déclarer que ces serments impies sont sans force et sans valeur aucune, que les prêter est un crime énorme et un crime plus grand encore de se croire obligé à les tenir. Fuyez donc ces sociétés secrètes dans lesquelles se tramait les

élever son jeune protégé, malgré tous, et contre tous, à la présidence du Mont des Réformateurs.

Cette nomination, loin d'arrêter l'âge des nobles, ne fit que lui donner une nouvelle impulsion, car ils avaient deviné les projets de l'ambitieux Castruccio, qui désirait surtout conserver sa place et son influence populaire. Aussi, depuis quelque temps, les conjurations contre le Mont des Douze se traînaient-elles avec plus de fureur que jamais, et plus d'uno fois le république se crut au moment de sa chute.

Tel était l'état des choses, à l'époque où nous parlons, et c'était pour prévenir ces nouvelles conjurations que Salenbani avait envoyé en toute hâte un cavalier, la ville à la nuit, à Castruccio, alors à sa villa nouvellement achetée, où il prenait quelques jours de repos.

Le lendemain des événements que nous avons déjà racontés et au moment où le soleil se levait, Castruccio et Maïka, tous deux montèrent des mûres dont la dernière portait les bagages du maître, étaient arrêtés à deux milles à peine de la villa. Neva et semblaient regarder avec attention ce qui se passait dans le val de Strove, placé à deux cent pieds au-dessous de la porte sur laquelle ils se trouvaient. Les vainqueurs que le soleil commençait à disperser planquaient encore sur la vallée et l'enveloppaient comme d'un voile de gaze qui dominait plus d'obscurité et de poésie aux objets dont les formes étaient trop accusées; la na-

sois et nécessitant tous la coopération du gouvernement, menacer de porter atteinte au crédit de la province. Il donna néanmoins l'assurance que, pour lui personnellement, il ne pesait pas un côté du fleuve ni pour l'autre; qu'il s'agissait encore de savoir sur quelle rive se trouvait la grande ligne du chemin de fer entre les deux cités, et qu'il n'avait aucunement, quant à lui, le pouvoir de trancher la question, même en supposant que la voie dû être prolongée au-delà de Québec; ce qui n'était pas encore tout à fait décidé.

Les membres de la députation exprimèrent à leur tour leur intention bien arrêtée d'appuyer les intérêts de la rive Nord pour obtenir en sa faveur le passage de la ligne, et dirent qu'ils s'adresseraient au parlement afin d'être autorisés à mener à fin cette entreprise au moyen d'une association, si le gouvernement ne se résolvait lui-même à la faire exécuter.

M. Hincks répondit en les assurant qu'ils n'auraient pas de peine à obtenir l'autorisation nécessaire à cet effet.

Il y a certainement lieu d'apprécier la suggestion qui fait à cette occasion le *Mercury* aux amis de leur pays de donner à la discussion de ce plan la tourmente sérieuse que revêtent son importance au lieu d'en faire un sujet de préférences et de rivalités locales. Le même journal est d'avis que la construction de chaque des deux embranchements du chemin de fer, loin de nuire à l'érection de l'autre, servira au contraire de stimulant pour en faire accélérer la complétion. Cette observation peut être vraie; mais d'ailleurs ce projet d'un chemin de fer sur la rive nord du fleuve, entre Montréal et Québec, nous paraît être calculé à produire les avantages que fait résulté de son accomplissement le prospectus que nous en avons déjà publié.

La Gazette officielle contient une proclamation offrant cinq cents livres de récompense à celui qui procurera la découverte, l'arrestation et la conviction de la personne ou des personnes qui, dans la nuit du 16 février, ont enlevé, puis traîné à la grève le banc séigneurial de l'église de L'Orbinière et commis d'autres dégâts sacriléges dans le même lieu.

Actes officiels.

BUREAU DE L'EDUCATION, EST,
Montréal, 23 février, 1852.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur General faire les nominations suivantes, sous les dispositions des Actes 9, Vict. ch. 27, et 12 Vict. ch. 50, savoir:

Bureau des Examinateurs.

1. Le Rv. Jos. Auclair pour être Membre du Bureau Catholique des Examinateurs pour le District de Québec, aux lieux et place du Rv. Louis Proulx qui a résigné.

2. Le Rv. J. Nelligan pour être Membre du Bureau Catholique des Examinateurs de Québec, aux lieux et place du Rv. P. McMahon, délégué.

Commissaires d'Ecole.

1. J. B. Leclerc et Louis Cournoyer, Écuyers, pour être Commissaires d'Ecole pour la Municipalité Scolaire de la paroisse de St. Véz., comté de Richelieu.

2. Moyse Chartrand et Charles Forget pour être Commissaires d'Ecole pour la Municipalité Scolaire du village de St. Janvier, comté de Terrebonne.

3. Olivier Guenet et Joseph Chartrand, pour être Commissaires d'Ecole pour la Municipalité Scolaire No. 2 de St. Janvier, comté de Terrebonne.

4. Amable Côté, Thomas Tétreau, Charles Timony, Joseph Turgeon et Phélix Shallow, pour être Commissaires d'Ecole pour la Municipalité Scolaire de St. Giles, comté de Lotbinière.

J. B. MEILLEUR, S. E.

On lit dans le *Canadien* de lundi, 1er mars : "NÉCROLOGIE.—Décédée en cette ville, le 27 février, presque subitement, à l'âge de 80 ans et 11 mois, dame Marie-Josèphe Brunet veuve de Joseph Roy, écuyer, mère de M. le juge Roy de Chicoutimi et nièce de M. le secrétaire général Chauveau.

"Elle n'a survécu que cinq jours à une fille chérie, apporté et consolation de sa vieillesse, et le chagrin a vaincu chez elle une force de caractère et de tempérament peu commune pour son âge.

"Les autres perdent en elle une de leurs plus grandes bienfaiteuses. Placee à la tête d'une assez grande fortune, sa charité et sa libéralité étaient sans bornes. De nombreux enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

du bien-être desquels elle n'a cessé de s'intéresser, déploront longtemps sa perte. Un large cercle d'amis regrettera ses nombreuses vertus, ses qualités aimables et le charme d'une conversation soutenue par une lucidité de mémoire et une vivacité d'intelligence qu'elles conservaient jusqu'à ses derniers instants. Ses funérailles auront lieu devant la cathédrale, à neuf heures et demie. Le concours sera nombreux, si tous ceux à qui elle a fait du bien y assistent."

UNE LEGENDE INDIENNE.—Un journal anglais de cette ville raconte ainsi la circonspection à laquelle l'œuf célèbre de Plantagenet a été sa notoriété première :

"On rapporte qu'une pauvre fille sauvage ayant en danger de mourir fut abandonnée par sa tribu sur les bords de l'Ottawa. Affaissée par le mal, l'infortune évidemment entraîna ses membres endoloris jusqu'au bord d'une source, et là, la malheureuse et désespérée, se prépara à subir son destin. Les veines brachiales de l'épable pendirent au-dessus de sa tête, et tout autour d'elle se firent entendre le ramage des oiseaux et le houlement aimé des familles d'insectes nés sous les rayons ardents d'un soleil de juillet. Mais qu'état ces choses à la fille d'Oronte dont l'âme semblait vouloir se hâter de rejoindre les guerriers et les vierges de sa tribu chassant dans les plaines du Grand-Esprit. Les heures s'étaient emboîtées et le soleil baissait à l'ouest, lorsque, vaincu par la fièvre qui minait ses forces, la fille sauvage se pencha pour rafraîchir ses lèvres brûlantes à la source qui bondissait à ses pieds. Elle en avait à peine goûté, quand le Grand-Esprit qui veillait sur sa tribu arrêta brusquement tout regarder comme miraculeux. Elle leur révéla le mystère de la source et dès ce moment, celle-ci devint sacrée à leurs yeux. On a conjecturé que celle-ci était l'origine de la découverte de l'eau de Plantagenet, et que la source qui opéra sur la fille indienne une cure aussi merveilleuse, est la même qui dans cette ville contribua tant à l'entretien de la santé."

Nous remettions forcément au prochain numéro l'insertion de plusieurs articles destinés à celui-ci.

Haut-Canada.

PROSÉLYTISME ANGLICAN A HAMILTON.

[Nous reproduisons, sur demande, la communication ci-dessous dont le style quelque peu chaleureux n'ôte cependant rien à la gravité du sujet. Il y a d'autres faits, outre celui mentionné dans cette lettre, pour attester que l'on essaie en Canada des mêmes moyens pratiques et fraudes pour la conversion des catholiques.]

On écrit de Bradford (H. C.) au *Toronto Mirror*, à la date du 24 février :

"L'un des plus étranges outrages qui n'ont jamais provoqué l'indignation publique est en ce moment tenté contre les sentiments et les droits du peuple catholique romain de Hamilton. On a formé dans cette ville une association de dames dans le but apparent de venir au secours des orphelins délaissés, mais, au fond, pour endoctriner les enfants des catholiques irlandais pauvres; c'est, du moins, à cette fin qu'ils ont de tout temps employé leur principaux efforts.

"L'aide de la législature leur a été récemment accordée et ça été en grande partie, pour parvenir à ce détestable but, comme peuvent l'attester, à l'heure actuelle, les faits détaillés que possède à ce sujet le très R. v. pasteur d'Hamilton.

"Ces dames (que nous ne pouvons appeler femmes parce que ce terme impliquerait des sentiments d'humanité tout à fait incompatible avec la conduite soi-disant indigne qu'elles ont adoptée à l'égard des orphelins catholiques pauvres) s'adressent maintenant à la corporation d'Hamilton afin d'en obtenir une allocation de £300 pour se mettre en état d'entreprendre leurs opérations au préjudice de la foulée d'une portion considérable des citoyens de cette ville.

"Cette demande, que tout homme bien pensant devrait honnir avec indignation, est néanmoins expressément contenue par un pari dans le conseil; et, à moins que les sentiments amers de la communauté n'élèvent la voix contre sa criminelle injustice, elle sera accueillie par la majorité de ce corps.

A mesure cependant que les vapours s'élévaient, on apercevait plus distinctement sur un chemin, suivant au primitivement les ondulations des collines et des bois de la vallée, une masse assez considérable d'individus dont les ramboules relevés et les robes clairsemées indiquaient le rang et la richesse. Ils marchaient sans ordre, tantôt en file, tantôt par groupes, se suivant aussi à de longs intervalles, et se dirigeant tous vers la partie nord du val qui se rétrécissait alors tellement, que les observateurs placés sur la route les eurent bientôt perdus de vue.

Madame regarda Castruccio immobile à sa place, et secouant la tête.—Signore, si je ne me trompe, ce sont eux sur la piste, desquels la république voudrait être depuis longtemps déjà... Ce sont ces conjurés dont vous parlez le signore Salambante, dans sa lettre d'hier, ils vont se réunir, et...

—Et connais-tu le lieu de leur réunion, demanda vivement Castruccio?

—Oui, signore, du moins je suppose (car ils ne peuvent aller autre part) qu'ils vont à la grotte de Sainte-Catherine.

—A la grotte de Sainte-Catherine?

—Oui, signore, c'est une immense grotte

située à un mille d'ici, à peu près, et dans un desendroits les plus sauvages de la vallée.

—Tu en connais le chemin?

—Parfaitement, signore, parfaitement; j'y allais dans mon enfance, pour dénicher des oiseaux.

—Et bien! tu m'y conduiras!

—Quoi! votre seigneurie s'exposerait au milieu de ces excommunicés...

—Oui, Maâdu; oui; mais avec une bonne troupe d'archers qui les tiendront en respect et les mettront à notre disposition. Vite, partez, nous serons plus tôt de retour.

Le Cassrueccio s'éloigna plein de joie d'une découverte qui mettait ses ennemis en son pouvoir, et de la nouvelle importance que ce service allait lui donner aux yeux de la république.

Suivant son projet de la veille, Nella, dès qu'il fit jour, appela sa vieille compagne, et dès que Mataku fut préparé les seules montures qui fussent à la villa, une mule et une âne.

Les deux femmes prirent la route du Val; en descendant une petite pente douce circulant à travers de vertes collines et de riches mosaïques.

La jeune fille était vêtue d'une simarre ample et largue de velours, couleur de laitue,

dont les manches larges près de l'épaule se terminaient en pointe et couvraient la moitié de la main; le tour du cou, l'extrémité des manches et la bas de la robe étaient garnies d'une petite bande d'or, proportionnée au peu de fortune de la jeune fille; sa robe de dos-

sous était, ainsi que les manches collantes, do-

blé catholiques d'Hamilton, formant aujourd'hui plus d'un tiers de la population; et il y a cependant ici des hommes qui débordent d'animosité et qui détestent les catholiques, et qui ne feront pas peser sur eux une taxe pour le soutien d'une institution qui fait insécurité à leurs sentiments, blesse leur foi, pervertit leurs fils orphelins et rendant les amener à maudire la religion dans laquelle sont morts leurs pères.

Catholiques de Hamilton! parmi ces corps qui maintiennent reposent dans la terre de vos cimetières, il est évident que certains d'entre eux sont devenus des chrétiens, et que l'Amérique des orphelins à la ruine spirituelle que des démons à figure angélique vont attirer sur eux. Serez-vous sourds à leur appel?

—Pourquoi ne pas vous réunir en masse pour manifester ouvertement votre indignation à cette noire et déshonorante insulte faite à votre intelligence comme hommes, à vos droits comme citoyens, et à votre foi comme catholiques!

—Grand Dieu! serait-il possible qu'au 19e siècle, et sur cet hémisphère—azile des nations persécutées—une société religieuse fût taxée pour entretenir un prosélytisme systématique contre leurs propres enfants, et que la liberté indigne ne prônerait pas ses amitiés contre la foi établie capable de concevoir un pareil dessin?

—Hélas! malheureux exilés d'Erin, où et quand trouverez-vous un lieu de repos à l'abri de la persécution?

J. J. D.

FAITS DIVERS.

On écrit de Chambery, le 20 janvier :

La fête de saint François de Sales a été célébrée hier dans notre ville avec la pompe accustomed. C'est nous est cher à la fois comme patron des diocèses de Chambery et d'Annecy, et comme l'un des écrivains les plus distingués de la langue française. François de Sales eut la gloire de combattre l'hérésie dans son berceau et de jeter, par ses écrits inimitables, les premiers fondements de notre langue, informe jusqu'à lui. Il partage avec deux autres Savoisiens, Vauclus et Saint-Réal, nés à Chambery, l'honneur d'avoir écrit sans guides, et presque dans toute sa pureté, la fin du 16e siècle; ce fut idiomme qui, grâce à sa clarté et à sa précision, est devenu européen. À ses efforts préservants, à son zèle inépuisable, la Savoie est encore redoublée d'avoir conservé intacte la foi de ses parents. On éleva des statues aux citoyens qui ont bien mérité de la patrie; le pays natal de saint François de Sales semble seul avoir oublié les services éminents rendus, il y a deux siècles, par cet homme généreux. Espérons qu'un monument s'élèvera bientôt à sa gloire comme témoignage de reconnaissance et pour réparer un trop long oubli."

Vente des Benefices Protestants.

On lisait dernièrement dans le *Galigani's Messenger*:

"Le système d'achat et de vente des bénéfices est aussi complètement organisé que le transfert des fonds. Le dernier numéro de l'*Ecclesiastical Gazette*, qui est généralement lu par le clergé (anglican), ne contient pas moins de vingt-deux avis annonçant des bénéfices en vente dans ce moment. On verrait par les exemples que nous citons plus bas que feu M. Robin (le célèbre commissaire) n'a fait pas pu l'emporter sur la description charlatanique (*Puffin description*) de la propriété à vendre !"

"Tout cela est parfaitement vrai; mais quand on fait des bénéfices ecclésiastiques une marchandise au profit des seigneurs héritiers des comptes de Henri VIII et d'Elizabeth, faut-il être surpris que des acheteurs se présentent? Au point où les choses en sont venues y a-t-il moyen d'obtenir autrement un bénéfice; et vent-on qu'un anglois donne gracie ce qu'il peut vendre fort cher ?"

"Le scandale contre lequel le *Galigani's* réclame est la conséquence fatale du schisme de Henri VIII et de l'asservissement de l'église au pouvoir séculier. Qui veut le principe doit subir les conséquences, et c'est parce que tout anglais intelligent et conscientieux est pénétré au fond du cœur de cette vérité, que nous voyons faire tant de progrès au retour de l'Angleterre vers le catholicisme, qui sera mis en évidence au terme aux abus horribles de l'anglicanisme."

"Le scandale contre lequel le *Galigani's* réclame est la conséquence fatale du schisme de Henri VIII et de l'asservissement de l'église au pouvoir séculier. Qui veut le principe doit subir les conséquences, et c'est parce que tout anglais intelligent et conscientieux est pénétré au fond du cœur de cette vérité, que nous voyons faire tant de progrès au retour de l'Angleterre vers le catholicisme, qui sera mis en évidence au terme aux abus horribles de l'anglicanisme."

étre examinés au bureau de M.... Le prix que l'on demande est très modéré."

Voici un autre avis plus modeste :

"Vente d'un bénéfice situé dans une belle et salubre partie du midi de l'Angleterre. Sa valeur est d'au moins 200 livres sterling (5.000 fr.) par an. La population est très peu considérable, et il y a une perspective de vacances très proche.

"La jolie petite paroisse de Bonny est ensuite mise aux enchères.

"Pour entrer en possession prochainement, M.... est chargé de vendre de gré à gré la prochaine joissance de la cure de Bonny, très joli village sauvage, entouré dans un beau district agricole entre Nottingham et Longborough. La maison en est confortable et bien bâtie. On y trouve aussi des dépendances très complètes, un grand jardin, etc.. Le revenu provient entièrement des terres qui en dépendent [environ 163 acres, qui se trouvent situées autour de la maison, dans une enceinte clôturée], et il monte à environ 410 livres (10.250 fr.) par an. Population, environ 776 habitants. Le bénéficiaire actuel est dans sa 62e année."

Le *Galigani's* cite encore cette annonce, qui surpasse les autres :

"Avis aux possesseurs de bénéfices.—Si quel-

qu'un désirait vendre la prochaine mise en possession d'un bénéfice d'une petite valeur,

ANNEE DE MARIE ou pèlerinages

sanctuaires de la Mère de Dieu, suivie d'

meditations sur plusieurs des principaux

verités de la Religion; 2 vols 12 figures.

HISTOIRE DES PRINCIPAUX SAN-

TUAIRES DE LA MÈRE DE DIEU, par M.

l'Abbé Pouget, 2 vols 12.

EXPLICATION DES EPITRES DE ST.

PAUL, par une analyse qui découverte l'

ordre et la liaison du traité; par une pa-

phrase qui expose en peu de mots la p-

rofession de l'apôtre; par un commentaire av-

ec notes pour le dogme, pour la morale et

taient les cabarets dont nous avons parlé précédant à transporter les vieilles femmes déjà recueillies. Pour soutenir cette nouvelle fondation, la bonne Mère Marie-Augustine, que nous pouvons déjà appeler la Supérieure générale, laisse quatre Petites-Sœurs qu'elle avait fait venir de Saint-Servan. En les quittant elle emmène de Rennes deux postulantes. Elle trouva encore la famille augmentée. On comprit ce cela voulait dire : il y avait là, en effet, comme une sorte de dialogue entre les Petites-Sœurs et la divine Providence. Aussi fut-on tout disposé à accueillir les propositions de Dinan.

(A continuer.)

CATECHISME DE PERSÉVÉRANCE ou exposé Historique, Dogmatique, Moral, Liturgique, Philosophique et Social de la Religion, depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours, par L'Abbé J. GAUME, 6ème édition, 1849, 8 vols. 8°.

ISOTIRE DE LA SOCIÉTÉ DOMESTIQUE chez tous les peuples anciens et modernes, ou Influence du Christianisme sur la famille—par L'Abbé J. GAUME 2 vols. 8°.

L'ÉVANGILE ANALYSÉ selon l'ordre Historique de la Concorde, avec des dissertations sur les deux difficultés, par le R. P. MAUDUIT, 10ème édition, 4 vols. 8°.

CONFÉRENCES SUR LES DOCTRINES ET LES PRATIQUES les plus importantes de l'Église Catholique, par le CAR. WISEMAN, 2 vols. 8°.

HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE, par JEAN ANZOG, 1849, 3 vols. 8°.

CATECHISME DU CONCILE DE TRENTÉ. Traduction nouvelle avec des notes, par Mgr DONET, 2 vols. 8°.

LE SAINT CONCILE DE TRENTÉ œcuménique et général célébré, sous Paul III, Jules III, Pie IV, Souverains Pontifes, traduction nouvelle par L'Abbé DASSANCE, 2 vols. 8°.

REFLEXIONS MORALES SUR LE NOUVEAU TESTAMENT, traduites en français ; précédées de la Concorde des quatre Evangélies, avec notes, pour servir à l'intelligence du texte, par le P. LALLEMENT 5 vols. 8°.

En vente chez E. R. FABRE & Cie. N° 3, Rue St. Vincent 15 Jan. 1852.

APPAREIL MÉCANIQUE

SCIER LE BOIS.

LES Soussignés s'étant pourvus d'un appareil propre à SCIER LE BOIS et à le mettre en état de servir tous les ouvrages de la Manutention, informent respectivement le public et les Entrepreneurs de constructions qu'ils sont en mesure d'exécuter sous le plus court délai et aux prix les plus modérés, toutes commandes pour CHASSIS PORTES, ENCADREMENT DE PORTES, JALOUSIES, ET TOUTE ESPÈCE D'OUVRAGES dont on voudra bien les honorer dans cette ligne. Ils comprennent à satisfaction aux exigences les plus difficiles sous le rapport des proportions et du fini de leur travail, invitant les Entrepreneurs et autres intéressés à venir en examiner les échantillons ou en voir des résultats par le fonctionnement de leur machine à leur atelier de menuiserie, Rue CHRISTOPHE, (près la Maison de Providence), No. 5. EDOUARD FÉPIN, JOSEPH CHRISTIN. Montréal, 16 décembre 1851.

ACADEMIE
DE
ST. ANDRE D'ARGENTEUIL,
COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES,
DISTRICT DE MONTREAL,
CANADA-EST.

Sous le patronage de nos seigneurs les évêques de Montréal.

Ce nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande voie de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année. Le local est salubre et pittoresque ; les bâtisses, récemment érigées, sont spacieuses et commodes. L'éducation que l'on se propose de donner dans cet établissement sera essentiellement anglaise, et d'un caractère tout à fait nercantile ; les cours d'instruction embrassera, la lecture, l'écriture bien soignée, l'orthographe, la grammaire, la composition, la géographie, l'histoire, la philosophie pratique et raisonnée, la géométrie, le dessin linéaire et la tenue des livres. Des soins tout particuliers seront donnés à cette dernière branche, comme se rapportant plus spécialement au but de l'établissement. La langue française, si nécessaire dans ce pays sera enseignée avec tout le soin possible. Les élèves étrangers à cette langue pourront facilement en acquérir la pratique dans leurs rapports journaliers avec les jeunes canadiens qui fréquentent l'académie.

RÈGLES.

Les élèves étudieront et coucheront à l'Académie ; ils doivent se pourvoir d'un lit avec ses fournitures et les autres articles nécessaires de toilette.

Des arrangements ont été pris avec quelques respectables familles du voisinage immédiat de l'Académie, chez lesquelles les élèves pourront avoir leurs repas à des termes modérés, pour ne pas dire modiques. Le prix de l'Académie est de £4 par année scolaire, payable invariably trois mois d'avance. Pour plus amples informations on peut s'adresser à Messieurs les Ecclésiastiques de l'Évêché de Montréal et de Bytown, à E. A. LINTHARQUET et W. C. SCHNEIDER, Ecclésiastiques de Carillon, ou au Directeur de l'Académie St. André.

S. A. BERNIER, Prés.
D'steller de l'Académie

DÉPARTS DE LIVERPOOL

DES

STEAMERS Anglais de la Mer oyale

TRIPS QUE FIXES PAR L'AMIRAUTÉ, POUR 1851.

Ces steamers qui font le service entre Liverpool et New-York, ne toucheront pas à Halifax, ceux venant à Boston, y toucheront pour débarquer et prendre les malles et les passagers.

Départ de Liverpool	Arrivée à New-York	Contre les
5 juillet	22	
12	28	
19	6 aout	
26	11	
2	19	
9	25	
14	2 septembre	
23	8	
30	16	
6 sept.	23	
13	30	
20	6 octobre	
27	14	
4 octobre	20	
11	28	
18	4 novembre	
25	11	
1 nov.	17	
8	25	
5	1 décembre	
12	9	
29	15	
26 déc.	23	
	5 janv. 1852	

Durant l'hiver, le service des malles se fera chaque semaine comme en été, deux steamers américains partent normalement tous les 15 jours. Les départs d'Angleterre ont lieu tous les samedis, et des Etats-Unis tous les mercredis.

LOUIS RICARD,
AVOCAT,

RUE ST. VINCENT, NO. 5.
Porte voisine de M. Louis Perrault.

Montréal, le 17 octobre 1851.

COLLEGE JOLIETTE.

Le Cours d'Etudes de cet établissement se divise ainsi : 1^{re} Année.—Eléments des deux langues. (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte.—Histoire ancienne.—Géographie.

2^{me} Année.—Syntaxe des deux langues.—Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et de Dessin linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais).—Géographie.—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions et discours dans les deux langues.

3^{me} Année.—Belles-Lettres et Rhétorique.—Algèbre et Géométrie.—Tenue des livres.—Histoire de France par la méthode analytique.—Histoire d'Angleterre (en Anglais).—Etude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues.

4^{me} Année.—Physique, Chimie appliquée aux arts etc. Géométrie pratique.—Mécanique.—Astronomie.—Le cours de latin s'ouvre dans la quatrième année pour ceux qui désirent l'apprendre.—Compositions et discours etc.

5^{me} Année.—Philosophie (Logique, Méta physique, Morale).—Architecture.—Économie politique.—Cours de latin continué.—Compositions et discours etc.

6^{me} Année.—Cours latin.—Compositions et discours etc.

Une fois par semaine, il y aura des séances académiques, pour former les élèves au début, à la déclaration etc. L'expérience nous a déjà appris que c'est un bon moyen de former la jeunesse dans l'art oratoire.

La musique et le dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.

CONDITIONS PAR ANNÉE.

	£ s. d.
Enseignement et logement.	3 0 0
Piano.	3 0 0
Musique.	1 10 0
Les autres instruments.	0 5 0
Dessin.	0 2 0
Abonnement à la bibliothèque.	0 2 0
CHAMPAGNEUR, Pte.	

JOSEPH T. DORVAL,

MAITRE-MENUISIER.

TELIER, à la 4^e maison de l'enclosure Nord-Est de la rue STE. CATHERINE, sur la rue des ALÉMANDS, entreprend toute ESPÈCE d'OUVRAGE dans cette ligne, à court avis, à des termes raisonnables, et s'efforçant toujours d'exécuter les commandes qu'il éoit de manière à satisfaire les personnes qui lui accordent l'honneur de leur pratique.

Montreal, 23 septembre 1851.

GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

2^{ME} EDITION.

TABLE DES MATIÈRES QU'ON Y TRAITE :

La lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armillaire, la géographie, l'usage des globes, les courants de la mer, l'arithmétique, le mesurage, la tenue des livres, formules de rep., etc., une table d'intérêt à 6 pour 100, le dessin linéaire, la géométrie, la levée des plans, la trigonométrie, un traité d'agriculture adapté à notre climat, et une liste de barbarismes ou solécisme de la langue française.

Ce volume contient près de 300 pages. Le papier est d'une excellente qualité, et l'impression très-soignée.

Cet ouvrage sera exposé en vente vers la PREMIER d'AOUT prochain.

Ce livre est spécialement dédié à l'usage des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, et peut servir avec un grand avantage à MM. LES INSTITUTEURS qui désirent se préparer à subir leur examen devant les bureaux des examinateurs.

LE PRIX SERA AUSSI RÉDUIT QUE POSSIBLE.

P. GENDRON, Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel.

Montréal, 5 Août, 1851.

SITUATION DEMANDÉE.

UN CHANTRE, muni de bonnes recommandations, accepterait une situation propre à cet OFFICE pour quelque Église de la Campagne. S'adresser à ce Bureau.

Montreal, 20 janvier 1852.

PEINTURES HUILES,

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général et à l'honneur de les informer qu'il a ouvert un magasin au no. 97, rue St. Paul, où il vend constamment un assortiment général de PEINTURES, HUILES, BROSES et PINCEAUX, aux plus bas prix, et il espère par sa ponctualité mériter l'enconnerance de ses compatriotes et amis. Tous ordres pour ouvrages seront reçus au no. 97, rue St. Paul, ou au no. 16, rue de l'Inspecteur, faubourg des Recollets, et exécutés dans le plus court délai.

SAINT-MICHAEL, MARY.

Montreal, 9 Septembre 1851.



NOUVEAUX.

LE Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDÉLITÉ venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIÈRES, de DÉVOTION et D'HISTOIRE, avec une variété très-élevée d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Il invite Messrs. les Curés, Marchands, Instituteurs, et le public en général à visiter son établissement. Ils trouveront un bon choix de livres pour les Bibliothèques, pour les récompenses et pour les besoins ordinaires des familles.

—AUSSY— Papeterie de toute espèce, tapisserie, chapelles, mœurs, croix, parfumerie, etc. et une foule d'autres articles qu'il servira long dédaiillerier.

J. BTE. ROLLAND. Montréal, 20 Mai, 1851.

ATTENTION

Livres de Prières nouvellement arrivés de France.

LE Soussigné très-reconnaissant du grand encouragement que les MM. du Clergé et le Public en général lui ont acc. rdé jusqu'à ce jour, profite av. châte de cette même occasion pour leur annoncer qu'il vient de recevoir sa collection de LIVRES DE PRIÈRES, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gaufrés, dorés sur trame,

TELS QUE

Formulaire de prières Ange Conducteur Paroissien Romain Journée du Chrétien Imitation de Jésus-Christ Pensez-y bien Chemin de la Croix Paroissien des Demoiselles Visites au St. Sacrement Imitation de la Ste. Vierge Miroir des Ames Voix de Marie Mois de St. Joseph Images grandes et petites.

Aussi tous les livres en usage dans les Ecoles Chrétiennes, papier, plumes, encres, cire, oublies, crayons, ardoises, etc. Le tout à très-bas prix.

Z. CHAPELEAU. Montréal, 27 décembre 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA

VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL — £10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRESIDENT.
JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRESIDENT.
Et Dix-huit Directeurs.

THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire.

Bureau, Local, Montréal.

L'HON. JOSEPH BOURRET, Président.
JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président.

Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, ECR.
WILLIAM LYMAN, ECR.

G. E. CARTIER, ECR., M. P. P.

HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Legal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND,